

10.00 crédits		Q1 ou Q2
---------------	--	----------



**Cette unité d'enseignement n'est pas accessible aux étudiants d'échange !**

Langue d'enseignement	Français	
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve	
Préalables	Bachelier en sciences humaines	
Thèmes abordés	<p>Le stagiaire réalise une observation participante au sein d'une institution qui se destine soit à l'intervention sociale, soit à la recherche scientifique. Le stagiaire est amené à participer à une activité professionnelle tout en utilisant cette implication comme une occasion d'analyser les contextes et les logiques d'action des acteurs.</p> <p>Cela signifie que le stagiaire s'implique effectivement dans l'environnement institutionnel, qu'il participe à des activités en cours et rédige un certain nombre de « produits » de ses recherches. Ces activités ainsi que les « produits attendus » sont définis conjointement par le stagiaire et le maître de stage.</p>	
Acquis d'apprentissage	<p><b>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</b></p> <p>1</p> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px;"> <p>La compétence 7 est particulièrement visée par le stage, à savoir l'action dans la Cité en tant que sociologue. En particulier ; le stage poursuit l'obtention de la compétence 7.2 : l'engagement dans une pratique professionnelle selon une approche universitaire fondée (d'un point de vue théorique et méthodologique) et caractérisée par une prise de distance critique. Dans ce but, l'étudiant doit mettre en 'uvre ses compétences de communication et d'interaction (compétence 6) et sa capacité à construire une démarche spécifique de sociologue (compétence 5).</p> </div>	
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	L'évaluation est réalisée en deux étapes : 1) une évaluation du stage intermédiaire est réalisée en cours de stage par le maître de stage ; 2) l'évaluation finale comprend l'évaluation du maître de stage ; l'évaluation du professeur encadrant sur base d'un rapport de stage rédigé par l'étudiant.	
Méthodes d'enseignement	L'institution désigne en son sein une personne de référence, qualifiée pour encadrer ou superviser les activités de recherche du stagiaire. Le stage se réalise sous la supervision du maître de stage (membre de l'institution d'accueil) et du professeur encadrant (de PSAD, UCLouvain).	
Contenu	Le contenu du stage est déterminé de façon conjointe avant le début du stage, lors de la rencontre initiale entre l'étudiant, le candidat maître de stage et le professeur encadrant. Il comprend la participation aux activités de l'institution, du travail administratif, et une activité de recherche spécifique attribuée au stagiaire, lui permettant de mettre ses compétences de chercheur en sociologie au service de l'institution au sein de laquelle il travaille.	
Autres infos	<p>Un carnet de stage accompagne l'étudiant en stage. Il consigne les objectifs négociés du stage, les modalités d'exécution et les évaluations.</p> <p>Le séminaire LSOC 2211 sur « les postures et engagements professionnels du sociologue » est le complément obligatoire du stage.</p>	
Faculté ou entité en charge:	PSAD	

<b>Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)</b>				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en sociologie	SOC2M	10		